

# Comment mieux connecter les Outre-mer ? Séance plénière en direct

MARDI 22 OCTOBRE 2024 À 14H30

TRAVAUX **PUBLIÉE LE 16/10/2024**

Saisine liée : [MIEUX CONNECTER LES OUTRE-MER](#)

Formation de travail liée : [DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER](#)

Présentation du projet d'avis "Mieux connecter les Outre-mer"

Composée de 11 territoires ultramarins, la « France océanique » voit ses relations se limiter trop souvent à celle avec la « France Hexagonale ». Les normes nationales et européennes, les modèles d'échanges économiques centrés sur l'Hexagone et l'Europe, entraînent pour ces territoires des conséquences sociales et environnementales importantes : empreinte écologique et coût des transports aériens et marins, vie chère et pouvoir d'achat limité pour les habitants, ... Comment mieux connecter les Outre-mer ?

[Découvrir le vote de l'avis](#)

## L'Archipel France

En 2009, le Grenelle de la Mer a consacré notre pays comme "l'Archipel France", formé par la "France hexagonale" et par la "France océanique". Ce concept d'archipel vient souligner la dimension maritime de la France avec ses Outre-mer, ainsi que l'**importance de ses liaisons, maritimes, aériennes et numériques**. Autrement dit, de l'importance de ses connexions entre les différents territoires de la Nation.

Les connexions sont en effet et avant tout là pour permettre les rapprochements :

*le numérique facilite les communications, où que l'on soit sur la planète ;*

*les connexions maritimes permettent les échanges de marchandises à travers le monde ;*

*les liaisons aériennes sont enfin nécessaires pour le déplacement de personnes à longues distances.*

## Les connectivités, des atouts exceptionnels pour les Outre-mer

Les Outre-mer peuvent devenir des plateformes de connexion incontournables dans leur région. Les territoires ultramarins possèdent en effet des **infrastructures portuaires, aériennes et numériques de grande qualité au regard de leurs besoins, mais aussi en comparaison des standards internationaux et des territoires environnants**.

Ces infrastructures représentent des atouts exceptionnels et un potentiel à exploiter afin de favoriser leur développement économique et social, de permettre aux habitants de bénéficier de tarifs abordables, mais aussi d'atteindre les objectifs nécessaires pour mener à bien la transition écologique, comme la neutralité carbone du transport maritime en 2050.

# Comment améliorer les connexions des Outre-mer ?

Le CESE a entrepris un long travail de réflexion sur une meilleure connexion des Outre-mer, cherchant des solutions concrètes à des enjeux qui - malgré leur multiplicité et leur diversité en fonction de chaque territoire - forment un tout dans leur problématique?: celle d'une meilleure intégration régionale, nationale ou mondiale.

Face à ces enjeux variés et spécifiques à chacun des territoires, **le CESE a entrepris un travail de consultation approfondi, notamment avec les CESER**, afin de proposer des solutions concrètes et fondées sur leurs principaux atouts, de favoriser ces connexions et d'éviter toutes carences éventuelles.

**Les rapporteurs de l'avis [Danielle Dubrac](#), (groupe des Entreprises) et [Pierre Marie-Joseph](#) (groupe des Outre-mer) ont présenté au nom de la Délégation aux Outre-mer présidée par [Eric Leung](#) (groupe des Outre-mer) leurs préconisations sur le sujet en séance plénière le 22 octobre 2024.**

[Découvrir le vote de l'avis](#)

---

## Au programme de cette séance plénière :

*Ouverture par le président du CESE Thierry Beaudet*

***Intervention solennelle du Président du Conseil libanais, M. Charles ARBID, qui exposera aux conseillères et conseillers du CESE la situation au Liban.***

*Présentation du projet d'avis par les rapporteurs*

***Table-ronde animée par Outre-mer La 1ère avec :***

*M. Christian Baptiste, Député de Guadeloupe*

*M. Jean-Rémy Villageois, ancien Président du Directoire du Grand Port maritime de La Martinique (2013-2024), Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port*

*M. Hervé MARITON, Président de la Fédération des entreprises d'outre-mer (FEDOM).*

*M. Ivan ODONNAT, Président des Instituts d'émission d'outre-mer (IEDOM-IEOM)*

*Mme Danielle Dubrac, rapporteure*

*M. Pierre Marie-Joseph, rapporteur*